

Licence 2^e année

La deuxième année approfondit les enseignements en histoire (histoire des spectacles, histoire des textes, histoire de la scénographie), la dramaturgie et les cultures et théâtres du monde, et initie à des enseignements en sciences humaines et sociales (anthropologie et sociologie de la culture). La découverte de l'environnement institutionnel et professionnel est poursuivie. Des ateliers d'initiation techniques (scénographie, technique lumière) et de découvertes de formes « mineures » (marionnettes, magie, cirque) sont proposés. Enfin, chaque étudiant présentera une carte blanche et amorcera au cours du deuxième semestre son projet personnel de licence.

Licence 3^e année

Tout en prolongeant les enseignements des deux premières années (théâtres du monde, critique, anthropologie et sociologie, ateliers pratiques), la troisième année introduit aux problématiques contemporaines des arts du spectacle (théâtre contemporain, performance, réception, jeu et émotion). Elle prépare ainsi à la poursuite d'étude en master, mais

également à l'insertion dans la vie professionnelle (droit et économie du spectacle, forum des métiers). Un stage en milieu professionnel est obligatoire. Le projet personnel de licence articulant une recherche théorique et une expérimentation scénique est poursuivi et abouti.



Conditions d'accès



Filière sélective à capacité d'accueil limitée (60 étudiants en première année)

En licence 1

Admission sur dossier pour les titulaires du baccalauréat Série L, spécialité « arts », mention « théâtre-expression dramatique » des autres académies ou d'un baccalauréat d'une autre série ou du DAEU « A » ou de l'ESEU « A » ou d'un titre admis en dispense des académies de Bordeaux, de Limoges, de Poitiers ou de Toulouse.

En licence 2 validation d'un semestre au moins de la 1^{re} année de licence théâtre ou équivalent.

Admission possible sur dossier pour les étudiants titulaires d'une L2 obtenue dans une autre université ou sur dossier.

En licence 3 • Validation de la 1^{re} année et d'un semestre au moins de la 2^e année de licence théâtre. Admission possible sur dossier pour les étudiants titulaires d'une L2 obtenue dans une autre université ou sur dossier

Présentation détaillée de la licence et informations pratiques sur www.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts

UFR Humanités
Département Arts

Université Bordeaux Montaigne – Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

Responsable pédagogique

pauline.beauce@u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts administratifs

titulaire d'un diplôme français :

licence-humanites-arts@u-bordeaux-montaigne.fr

titulaire d'un diplôme étranger :

admissions.licences@u-bordeaux-montaigne.fr

Photos pages 1, 3, 5 : Amély Colas - Photo page 2 : Noric Laruelle



Études théâtrales

LICENCE

Objectifs de la formation

La licence études théâtrales de l'Université Bordeaux Montaigne permet d'acquérir de solides connaissances théoriques et pratiques dans le domaine des arts du spectacle. La formation cherche à développer l'esprit analytique et d'observation, l'esprit critique, l'expérimentation pratique et le sens du travail en équipe.

Les objectifs de la licence sont pluriels : au-delà de la connaissance des savoirs dits fondamentaux (histoire du théâtre, histoire des textes, dramaturgie, esthétique), elle entend ouvrir les étudiants aux cultures et spectacles du monde (théâtres du monde), à des approches culturelles et critiques des spectacles (anthropologie, sociologie, ethnographie) et à l'environnement institutionnel et professionnel des métiers du spectacle vivant (droit et économie de la culture, forum des métiers etc.).

Ces savoirs théoriques sont accompagnés de nombreux ateliers permettant de découvrir une large palette d'expériences

pratiques (jeu de l'acteur, scénographie, mise en scène, magie, cirque, marionnettes etc.), mais aussi de préparer un projet personnel abouti en fin de licence.

Des liens sont tissés entre les études théâtrales à Bordeaux Montaigne et le monde professionnel, grâce aux nombreux partenariats avec les théâtres (TnBA, Carré Colonnes, T4S, Glob théâtre, la boîte à jouer, Manufacture atlantique, Pessac en scène etc.) et les structures culturelles de la Communauté Urbaine de Bordeaux. D'une capacité d'accueil réduite (80 étudiants en L1) la licence d'études théâtrales est à échelle humaine et permet un suivi personnalisé des travaux et projets menés dans le cadre de l'université.



La filière d'études théâtrales est liée par des accords internationaux à des universités étrangères (Venise, Bacau, Chicoutimi, Leicester, Madrid) qui accueillent chaque année des étudiants de Bordeaux en mobilité. L'étudiant est également familiarisé avec l'organisation des institutions muséales et patrimoniales.

Perspectives professionnelles

- À Bordeaux Montaigne par un master « expérimentations et recherches dans les arts de la scène » et un doctorat.

- Il est possible d'intégrer après la licence d'études théâtrales et selon les critères de sélection de ces formations spécialisées, des écoles d'acteur, de mise en scène, de scénographie, etc., ainsi que les formations aux métiers techniques et administratifs du spectacle et de la culture.

Domaines professionnels et métiers accessibles après spécialisation

- Métiers de l'enseignement et de la recherche
- Métiers de la culture, de l'animation
- Chargé de diffusion, chargé de relations publiques
- Décorateur, scénographe, régisseur
- Metteur en scène, critique



Projet professionnel

Chaque étudiant est amené au cours des trois années de licence à acquérir la méthodologie de construction d'un projet professionnel et/ou d'un projet d'études.

Dans ce sens, il entreprend des recherches sur les métiers, rencontre des professionnels, effectue des stages afin de valider ses choix.

Pour accompagner l'étudiant dans ce parcours, et en collaboration avec les équipes enseignantes, la DOSIP (Direction Orientation Stages Insertion Professionnelle) propose :

- l'aide d'un chargé d'orientation pour la construction de son projet et la préparation à son insertion professionnelle,
- un centre de ressources sur les formations et les métiers,
- le pôle coordination des stages (possibilité de faire des périodes de stage dès la L1).

Bâtiment accueil
dosip@u-bordeaux-montaigne.fr
05 57 12 45 00
stages@u-bordeaux-montaigne.fr
05 57 12 44 30

Trois années de formation

Organisation de la formation

Chaque année est découpée en deux semestres, composés de plusieurs unités d'enseignement (UE) chacun. Niveau de diplôme : licence (Bac +3, 180 crédits européens) Durée : 6 semestres

La licence est organisée selon 5 axes majeurs : histoire des arts de la scène, théorie et pratique, expérimentation et recherche, cultures du monde et découverte de l'environnement institutionnel et professionnel.

Licence 1^{re} année

La première année est consacrée à l'histoire des théâtres rituels, à l'histoire de la danse, à la dramaturgie et à une approche théorico-pratique du jeu de l'acteur, ainsi qu'à la découverte de l'environnement institutionnel et professionnel. Des ateliers pratiques sont également proposés. La première année compte aussi une part importante d'enseignements transversaux comme l'histoire culturelle et l'histoire de l'art. Enfin, cette première année introduit aux cultures du monde par 4 matières choisies dans les enseignements des nombreuses licences cultures et civilisations de Bordeaux Montaigne.